

1966

La Fédération des femmes du Québec (fondée en 1966)

Un conseil régional bien implanté à Montréal

Par Cécile Coderre

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 357-359.

En 1965, au Québec, le projet de loi 16 réformant le Code civil vient d'être adopté et les critiques sont nombreuses. La situation générale des femmes s'est peu améliorée et peut-être même, à certains égards, s'est-elle détériorée. Des progrès majeurs sont perceptibles au niveau de l'instruction des filles, par contre le mouvement de laïcisation des systèmes d'éducation, de santé et des services sociaux exclut les femmes des postes de pouvoir et de gestion qu'elles occupaient depuis longtemps comme religieuse (Lavigne : 15).

En fait, les femmes sont les grandes oubliées de la révolution tranquille. D'importantes réformes sont complétées, mais elles n'en sont pas les partenaires. Un certain nombre de femmes dont Thérèse Casgrain prépare alors un colloque pour souligner le 25^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec obtenu en 1940. Ce colloque se veut un moment privilégié pour discuter des acquis des Québécoises.

C'est sous la présidence d'honneur de la sénatrice Mariana Jodoin que s'ouvre le colloque, samedi le 24 avril 1965 à l'hôtel Mont-Royal. La matinée est consacrée au passé comme en témoigne le titre évocateur «Témoins d'une époque». On retrouve ainsi Thérèse Casgrain, Jeanne Barabé-Langlois et Laure Gaudreault. Cette journée se clôt par un vin d'honneur à l'hôtel de ville de Montréal sous la présidence de M^{me} Jean Drapeau.

C'est lors de ce colloque que l'assemblée générale propose la fondation d'une fédération de femmes au Québec. Ainsi, l'année suivante, le 23 avril 1966, naît la Fédération des femmes du Québec. Le congrès de fondation est préparé par Thérèse Casgrain aidée d'un comité composé de Cécile Labelle, Dorothee Lorrain, Lise Trudeau, M^e Alice Desjardins, Colette Beauchamp, Monique Bégin, Jeanne Duval et Louise Rousseau (Jean : 2). Sous le signe de la concertation, 36 associations y envoient des déléguées, dont l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), 38 autres y sont à titre d'observatrices (Monet-Chartrand : 370) de plusieurs régions du Québec — Hull, Joliette, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Coaticook (Jean : 2) auxquelles s'ajoutent 300 femmes participant individuellement aux débats.

La veille du congrès, les médias convient les femmes à se rendre à l'hôtel Mont-Royal afin de participer aux préparatifs. À cette occasion, *La Presse* publie une photographie de Thérèse Casgrain pour susciter la participation.

Le mandat de la Fédération est alors de GROUPER, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale. Les revendications qui émaneront des ateliers

et deviendront le programme de la Fédération sont les suivantes : une enquête nationale sur la question des femmes; l'augmentation des allocations familiales; une enquête et une législation concernant les conditions de travail des aides familiales et de la main-d'œuvre féminine; l'obtention de la parité salariale; une politique d'emploi; des amendements au Code civil.

En fait, la Fédération des femmes du Québec désire répondre tant aux besoins des associations (plate-forme et groupes de pression politiques) qu'aux besoins de femmes qui, à titre individuel, veulent aborder des questions actuelles comme l'accès des femmes à l'éducation et au domaine politique, l'écologie, la santé, la sécurité financière, les droits de la personne, les réformes du Code civil et du droit en général.

La charte reconnaît l'adhésion de deux types de membres : les associations et les membres individuelles regroupées au sein de conseils régionaux. Le 13 février 1971, dans une salle de conférence de la compagnie Imperial Tobacco, les membres individuelles de Montréal se regroupent alors dans un conseil régional. C'est Odette Dick qui en est la première présidente et, en présence de Thérèse Casgrain, elles définissent leurs premiers mandats: faire modifier la loi sur les jurys afin que les femmes puissent y accéder; collaborer avec les principaux organismes de femmes dont le siège social est à Montréal, entre autres, le National Council of Jewish Women, le Montreal Local Council of Women; étudier la situation des centres de jour à Montréal ainsi que la possibilité de -participer au Salon de la femme.

Au cours des années, le conseil régional de Montréal devient une pépinière de militantes de la FFQ, plusieurs des membres du conseil d'administration et des comités permanents dont les comités des finances, des communications et d'éducation en font partie. En fait, ce conseil regroupe bon an mal an, plus de 300 membres.

Les activités du conseil régional de Montréal sont certes liées au mandat plus général de la FFQ, mais dans certains dossiers, les membres ont été très actives. Signalons les revendications entourant l'adoption de règlements à la Ville de Montréal touchant l'étalage et l'affichage pornographiques et celles touchant la question du libre choix en matière d'avortement.

Sources

CASGRAIN, Thérèse. *Une femme chez les hommes*, Montréal, Le Jour, 1971.

CODERRE, Cécile. «La Fédération des femmes du Québec, la fille cadette de Thérèse Casgrain», communication présentée au colloque Thérèse Casgrain, mars 1992, UQAM.

Collectif Clio. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992.

Fédération des femmes du Québec. *Trousse d'information*. Montréal, 1991; document d'incorporation, 1966; trousse d'information et d'adhésion, Montréal (sans date).

JEAN, Michèle. «Historique de la Fédération des femmes du Québec, 1966-1976», *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 6, n° 4.

LAPOINTE-ROY, Huguette. «Historique de la Fédération des femmes du Québec, 1966-1976», *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 6, n° 4.

LAVIGNE, Marie. «À l'heure de la libération. Le féminisme depuis la révolution tranquille», *Cap-aux-Diamants*, n° 21 (1990), p. 15-17.

MONET-CHARTRAND, Simonne. *Pionnières québécoises et regroupements de femmes d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Remue-ménage, 1990.